



Commune de 7620 BRUNEAUT

11, rue Wibault Bouchart
7620 BRUNEAUT

Agent traitant : Nathalie Bauduin – 069.36.29.60 – nathalie.bauduin@commune-brunehaut.be

Note de synthèse

Direction générale

1. Informations diverses

Transition écologique

2. Wap'Isol : Bilan 2022-2024 et nouvelles conditions pour 2025-2027

Le Collège communal propose à l'assemblée de prendre en charge le forfait à charge du citoyen pour l'audit logement effectué dans le cadre de la plateforme Wap'Isol pour les catégories de revenus R1, R2, R3 pour une enveloppe maximale annuelle de 15.000€ (proposition) TVAC qui sera imputée en une fois sur le droit de tirage de la commune.

Personne handicapée

3. C.C.C.P.H: proposition de candidatures pour le renouvellement de la Commission

Le Collège communal propose à l'assemblée :

- de désigner les personnes reprises ci-dessous comme membre de la C.C.C.P.H.
Pour la catégorie "personnes handicapées" (privés)
HUMBERT Véronique (Rongy)
DUJARDIN Marie-Françoise (Wez-Velvain)
Pour la catégorie « Associations » :
ESENCA, MOREAU Nicolas
DEBOUVRIE Bernard (Wez-Velvain) représentant d'un PO de 8 écoles d'enseignement spécialisé.
LE SAULCHOIR, VANDENBULCKE Isabelle (Bléharies)
- de refuser la candidature de DUMORTIER Anne-Marie, en tant que représentant "d'une personne handicapée", vu son statut d' élu au sein du Conseil communal. L'article 9 du ROI spécifie bien que les conseillers communaux peuvent participer, mais en tant qu'invités aux séances de la Commission.

Marchés publics

4. Création d'une maison Multiservices à Bléharies - Approbation de la mise à jour du cahier des charges en fonction des normes de sécurité actuelles

Le Collège communal propose à l'assemblée d'approuver le cahier des charges N° 2023-544 adapté des normes en vigueur actuellement du marché "Création d'une maison multiservices à Bléharies", établi par l'architecte Barbara Noirhomme.

Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé restant inchangé s'élève à € 675.898,64 hors TVA ou € 817.837,35, 21% TVA comprise.

Avis de légalité positif du DF.

Direction générale

5. Société de Logements du Haut Escaut - Désignation des représentants communaux au sein du conseil d'administration

Enseignement

6. Emplois vacants prioritaires ouverts à la nomination et emplois vacants ouverts aux prioritaires.

Le Collège communal propose à l'assemblée d'arrêter la liste des emplois vacants au 15/04/2025 comme suit :

Emplois vacants prioritaires ouverts à la nomination :

- ° 19 périodes d'Institutrice Maternelle Immersion Néerlandais.
- ° 12 périodes de Seconde Langue Moderne « Néerlandais ».
- ° 4 périodes de Seconde Langue Moderne « Anglais ».
- ° 12 périodes d'Institutrice Primaire Immersion Néerlandais.

Emplois non vacants ouverts aux prioritaires :

- ° 26 périodes d'Institutrice Maternelle.
- ° 24 périodes d'Institutrice Primaire.

Mobilité

7. Création d'un espace arrêt autorisé - Rue Auminois, 66 Laplaigne

Le Collège communal propose à l'assemblée :

- de valider la proposition du collège communal abordant la création d'un espace d'arrêt autorisé pour véhicule motorisé devant l'adresse sus mentionnée;
- de soumettre ce règlement complémentaire de roulage auprès du Service Public de Wallonie- Département Mobilité et Infrastructures.

Direction générale

8. Questions et réponses d'actualité conformément au ROI

Huis clos

Enseignement

9. Ratification d'une désignation d'un membre du personnel enseignant - Puéricultrice 29 périodes L'Orée du Bois.

10. Nomination à titre définitif d'une Institutrice Primaire à raison de 12 périodes au 01.04.2025.



La Directrice Générale,

Roudur
Nathalie BAUDUIN